

Communiqué

Le 25 septembre 1995

N° 174

PARTICIPATION DU CANADA À LA CONFÉRENCE D'EXAMEN DE LA CONVENTION SUR CERTAINES ARMES CLASSIQUES

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui que le Canada participera au premier examen officiel de la convention communément désignée sous le nom de Convention sur certaines armes classiques (CCAC). La conférence, qui portera entre autres sur l'emploi des mines terrestres, se déroulera à Vienne du 25 septembre au 13 octobre.

« Le Canada est résolument en faveur de tout effort visant à intensifier l'action internationale dans ce domaine important. Chaque année, les millions de mines terrestres disséminées au hasard dans le monde tuent ou blessent des milliers de personnes innocentes », a déclaré M. Ouellet.

La délégation canadienne sera dirigée par M. Mark Moher, ambassadeur du Canada pour le désarmement. Le Canada s'efforcera de faire adopter des propositions visant à renforcer davantage les termes de la CCAC et à en élargir le champ d'application.

La CCAC a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1980 et est entrée en vigueur en 1983. Soixante-six pays ont signé la CCAC, et cinquante et un l'ont ratifiée, notamment le Canada.

- 30 -

On trouvera ci-joint un document d'information.

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

